

N°106 JUILLET 2022

Village coup de coeur

Servon

MAG'



SERVON EN FÊTE

19^{ÈME} FÊTE DU VILLAGE

SERVON.FR

FEU D'ARTIFICE DE SERVON

2022

PARC DES SPORTS DOMINIQUE STABILE

FEU

23H

D'ARTIFICE

DE SERVON

Jeudi 14
juillet

Village coup de coeur
Servon



ÉDITO



Chères Servonnaises, Chers Servonnais,

Comme vous avez pu constater notre députée sortante, Madame Michèle PEYRON, a été reconduite à l'issue d'une élection qui a vu le plus faible taux de participation jamais enregistré autant à Servon que sur le plan national. Je voudrais ici, inviter les servonnais à davantage d'implication dans les élections majeures de notre village.

La progression des chiffres de nos investissements programmés montre une gestion stricte des finances de la ville.

Nous avons été tous très surpris par la décision du SIETOM de ne plus collecter les déchets de la tonte. A partir du 1er octobre, les services techniques de la ville se chargeront de cette collecte en attendant qu'une solution pérenne soit trouvée.

La période de vacances approchant, la municipalité va renouveler les OTV (Opérations Tranquillité Vacances). Je vous invite à vous rapprocher des services de police pour en bénéficier.

Votre Centre Communal d'Action Sociale très actif, a d'ores et déjà mis en place des mesures afin d'aider les familles les plus modestes. Les repas des séniors a pu avoir lieu au mois de Mars dernier avec un spectacle très apprécié. D'autres activités comme le goûter musical, le repas aux Charmilles, la chasse aux œufs ou encore la fête des Roses ont pu se faire en toute sécurité. A l'instar de nombreuses communes, le plan canicule vient d'être activé sur notre village. Le RGPD nous limite pour la prise de données auprès de nos aînés. Aussi, je vous invite à vous rapprocher du CCAS de la ville pour vous faire identifier.

La fête du village, pour sa 18^{ème} édition a connu un franc succès. Nos petites têtes blondes se sont émerveillées autour et dans les structures gonflables qui leur ont été proposées. Bien qu'ayant connu une affluence réduite, la journée de l'environnement a été l'occasion pour petits et grands de partager un repas convivial. Le challenge communal de la prévention routière a, comme chaque année, bénéficié d'une très belle implication de nos écoliers. Les trois premiers comme à l'accoutumée se sont vus attribuer un vélo. Parmi les neuf enfants sélectionnés pour le challenge départemental, 2 ont gagné également un vélo. C'est l'occasion pour moi de les féliciter et de remercier la police municipale et les enseignants pour leur travail de pédagogie et leur dévouement.

Le don du sang encadré par EFS (Etablissement Français du Sang) est très suivi à Servon. Toutes les places disponibles ont été occupées. Nous continuerons à mettre en place cette opération dans les années à venir.

Nos associations très présentes ont repris progressivement leurs différentes activités pour le plus grand bonheur des servonnaises et des servonnais. Je cite, au passage, le CLAS, le Mille Pattes, le Club Photo, Dans'ervon, le Football Club, la Pétanque, le Tennis Club et bien d'autres (les Fabophiles). A ce propos, je voudrais rappeler à tous que le Forum des associations aura lieu le 3 septembre dans la cour de l'Orme.

Côté école, un nouvel Algeco sera installé pour la rentrée prochaine pour répondre à l'augmentation des effectifs. La fête à l'école organisée par la FCPE et le Cross des écoliers mis en place par le CIPES ont connu un franc succès. La municipalité continue à soutenir les deux associations de parents d'élèves en les assistant au maximum. Je remercie les services techniques pour leur participation.

La procédure est toujours en cours pour le dossier des terrains de football. Nous continuons à attendre des retours des instances en charge de ce dernier. Comme promis, nous ne manquerons pas de vous informer sur la suite des événements.

Pour le moment, les élus vous souhaitent à tous de belles vacances ensoleillées.

Continuez à vous protéger, la Covid est toujours présente.

Marcel Villaça
maire de Servon

SOMMAIRE



EN DIRECT DE LA MAIRIE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	P5
RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES	P6
BUDGET COMMUNAL 2022.....	P7
CÉRÉMONIE DU 8 MAI	P7
DÉCHETS VERTS	P8
SUBVENTION VÉLO ÉLECTRIQUE.....	P8
ACHATS, TRAVAUX... LA CADAL VOUS AIDE.....	P9
BILAN DES OPÉRATIONS TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV) SUR NOTRE COMMUNE.....	P9
DOSSIER URBANISME	P10



ACTUALITÉS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	P11 À 14
FORUM DES ASSOCIATIONS.....	P15
18 ^{ÈME} FÊTE DU VILLAGE	P15
JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT	P16
INSCRIPTION À LA CÉRÉMONIE DES BACHELIERS 2022	P16
CHALLENGE SÉCURITÉ ROUTIÈRE SERVON SUR LE PODIUM	P17
DON DU SANG	P18
EDEN (CERF)	P19
LES ASSOCIATIONS.....	P20 À 26
LES SERVONNAISES ONT DU TALENT	P26



ENFANCE ET JEUNESSE

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE	P27
SÉJOUR À SAINT-GEORGES-D'OLÉRON.....	P28
FORT SERVON	P28
ACCUEIL DE LOISIRS ET ESPACE JEUNES	P29
PRÊT À JOUER AVEC L'ACCUEIL DE LOISIRS	P29



INFOS PRATIQUES

CARNET D'ÉTAT CIVIL.....	P30
TRIBUNE	P31

SERVON LE MAG'

Directeur de la publication Marcel Villaça **Responsable de la rédaction** Vincent Bianco

Ont participé à ce numéro les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations **Crédit photo** Mairie de Servon **Impression** Emergence 1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon ISSN : 0999 - 8861 **Régie publicitaire** Service communication - communication@servon.fr

Tirage : 1 750 exemplaires

Édité par la ville de Servon 15 rue de la Poste 77170 Servon www.servon.fr



L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES
RENDUS DU CONSEIL MUNI-
CIPAL EST CONSULTABLE EN MAIRIE,
SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS MUNI-
CIPALES AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET :

WWW.SERVON.FR

SÉANCE DU 24 MARS 2022

- Adoption du principe de délégation de service public d'assainissement (unanimité).
- Election des membres de la commission de délégation du service public de l'assainissement sont déclarés membres titulaires de ladite commission : liste Nou(s) servon(s) notre village : M. BIGOT Joël, Mme CHEINEY Martine, liste Ensemble pour notre village : M. DUBAL Pascal. Sont déclarés suppléants : Mme CABOT Danielle, M. BERNARD Jean-Marc, liste Ensemble pour notre village : RALLIERE Yves
- Création d'une agence postale communale (unanimité).
- Adhésion au Sigeif de l'Etablissement Public Territorial « Grand Orly Seine Bièvre » au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz et d'électricité (unanimité).
- Approbation des comptes de gestion du trésorier - Commune et Assainissement (unanimité)
- Vote du Compte Administratif 2021 – Commune : (unanimité).
- Affectation du résultat 2021 – Commune (unanimité).
- Vote du Compte Administratif 2021 – Assainissement : (unanimité).
- Affectation du résultat 2021 – Assainissement : (unanimité).
- Vote du taux des taxes locales – année 2022 : (unanimité).
- Vote du Budget Primitif 2022 – Commune : (18 voix pour, 4 voix contre).
- Vote du Budget Primitif 2022 – Assainissement : (18 voix pour, 4 voix contre).
- Attribution de subventions aux associations locales - année 2022 (unanimité).
- Attribution d'une subvention au CCAS (unanimité).
- Attribution d'une subvention à la caisse des écoles (unanimité).
- Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (unanimité).
- Vidéo protection – demande de subvention (unanimité).

- Extension du local pétanque – demande de subvention (unanimité).
- Rénovation des courts de tennis – demande de subvention (18 voix pour, 4 voix contre).
- Accueils de loisirs – fixation de la participation familiale (unanimité).
- Retrait de la délibération d'arrêt de projet du règlement local de publicité et poursuite de la procédure de révision du RLP (unanimité).

SÉANCE DU 19 MAI 2022

- Définition et composition de la commission des travaux (unanimité). Mmes Cabot Danielle, Cheiney Martine, Marsadie Anne-Lise, Santin Audrey, MM Bernard Jean-Marc, Bigot Joël, Couloumy Christophe, Dubal Pascal.
- Convention d'accueil en centre de loisirs de Brie-Comte-Robert (unanimité).
- Convention de remboursement de la participation des communes aux journées intercommunales- Interco'Go (unanimité)
- Convention de remboursement de la participation des communes au séjour Interco'go (unanimité)
- Tarification de l'intervention, de l'enlèvement et du nettoyage des dépôts sauvages et d'immondices commis sur le domaine public (unanimité)
- Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (unanimité)
- Indemnités des élus (unanimité)
- Budget Assainissement : décision modificative (unanimité)
- Cession d'un bien communal situé 1 rue de la Poste (unanimité)

RÉSULTATS DES ELECTIONS LÉGISLATIVES

RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR

Nombre d'inscrits : 2 597
 Nombre de votants : 1 129
 Nombre de suffrages exprimés : 1 108

Tête de liste	% Voix à Servon
Michèle Peyron	29,42%
Morgann Vanacker	25,90%
Pascal Novais	22,56%
Guy Geoffroy	7,76%
Bruno-Charle Delalandre	5,23%
Pascal Robert	2,80%
Natalie Maurize	1,99%
Pierre Moretti	1,44%
Laurent Simonpietri	1,26%
Florence Woods	0,63%
Kamal Valcin	0,54%
Jérôme Bui	0,36%
Charle Tarnier	0,09%

Participation au scrutin	Pour Servon
Taux de participation	43,47%
Taux d'abstention	56,53%
Votes blancs	1,33%
Votes nuls	0,53%

RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TOUR

Nombre d'inscrits : 2 598
 Nombre de votants : 1 121
 Nombre de suffrages exprimés : 1 030

Tête de liste	% Voix à Servon
Michèle Peyron	59,63%
Pascal Novais	40,58%

Participation au scrutin	Pour Servon
Taux de participation	43,15%
Taux d'abstention	56,85%
Votes blancs	6,78%
Votes nuls	1,34%

BUDGET COMMUNAL 2022

L'INVESTISSEMENT EN 2021

Les recettes s'élèvent à 1 080 632,23 €, elles sont principalement constituées de :

- excédent de fonctionnement pour 891 181,73 €
- F.C.T.V.A pour 108 597,72 €
- opérations d'ordre pour 54 023,92 €

Les dépenses s'élèvent à 1 385 166,03 € et sont principalement affectées aux :

- remboursement de la dette pour 321 952,63 €
- rue de la République pour 751 593,08 €

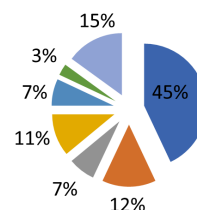
LES PRÉVISIONS POUR 2022

En section d'investissement, les dépenses pour l'année 2022 seront principalement affectées à la poursuite des aménagements et travaux divers tels que

les dernières acquisitions de terrains nécessaires à la création des liaisons douces, les réfections de trottoirs et de voiries, l'enfouissement de la rue de Santeny, la vidéo protection, ainsi qu'au lancement des divers projets inscrits sur les fiches CRTE (contrat de relance et de transition écologique).

En section de fonctionnement il est prévu une augmentation de 6% des dépenses

DEPENSES PREVISIONNELLES 2022



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Après plus de 5 années de guerre en Europe qui coûta la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945.

Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl – chef d'état-major de la Wehrmacht, signe à Reims la capitulation de l'Allemagne. Cet acte de capitulation ainsi que celui du IIIe Reich à Berlin, signe la fin de la guerre sur le continent Européen.

LE 8 MAI UN JOUR FÉRIÉ PAS GAGNÉ

Si le 8 mai est aujourd'hui un jour férié, il n'en a pas toujours été ainsi. En 1946 une loi est instaurée, la commémoration de la victoire à condition que ce jour soit un dimanche. Autrement, la libération sera célébrée le premier dimanche qui suivra le 8 mai.

En 1953, le 8 mai est déclaré jour férié à la demande des anciens déportés et résistants. En 1959 les parlementaires de la Ve République reviennent sur cette décision et choisissent le deuxième dimanche de mai. En 1968 on instaure de nouveau le 8 mai comme date de commémoration, mais ce jour n'est pas férié.

Le président Valérie Giscard d'Estaing décide en 1975 de supprimer la commémoration officielle de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la remplacer par une journée de l'Europe, afin de marquer la réconciliation franco-Allemande.

Pour finir en 1981, le 8 mai est déclaré jour férié pour la mémoire des combattants et la fin de la Seconde Guerre mondiale.

DÉCHETS VERTS

FIN DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS ?

Annoncé par la mairie au mois de mai dernier, le SIE-TOM a décidé d'arrêter définitivement la collecte des végétaux avec les ordures ménagères. Cette décision devait prendre effet au 1er juin de cette année. Consciente des difficultés et des désagréments rencontrés par les Servonnais, la municipalité s'est saisie rapidement du dossier afin de trouver une solution. Après des discussions avec le président du SIETOM, la collecte des déchets verts se poursuivra jusqu'au 1er octobre 2022. Cependant ce dernier a mis en place depuis juin et jusqu'au 30 septembre un service intermédiaire « 3 sacs de 100 litres remplis aux 3/4 par semaine. » Bien sûr les élus de la commune restent vigilants et continuent de chercher activement une solution pérenne.



SUBVENTION VÉLO ÉLECTRIQUE

DEPUIS 3 ANS LE VÉLO ÉLECTRIQUE EST DEvenu UN VÉRITABLE OBJET DU QUOTIDIEN. CES BICYCLETTES PERMETTENT DE SE DÉPLACER SANS TROP D'EFFORT ET DEVIENNENT DÉSORMAIS UNE NÉCESSITÉ POUR BON NOMBRE D'ENTRE NOUS.

QUELLES AIDES POUR ACHETER MON VÉLO ÉLECTRIQUE ?

Notre commune rembourse 100€ depuis plusieurs années et poursuit son action en votant le renouvellement de l'aide cette année encore. Vous pouvez retirer votre dossier sur le site de la ville servon.fr ou à l'accueil de la mairie. De son côté, Ile-de-France Mobilités rembourse jusqu'à 500€. Pour en bénéficier, il vous faudra d'abord créer un compte en ligne sur le site iledefrance-mobilites.fr.



ACHATS, TRAVAUX... LA CADAL VOUS AIDE

La Caisse départementale d'aide au logement, créée et financée par le Département de Seine-et-Marne et subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne, propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat pour :

- Accession à la propriété
- Construction
- Acquisition d'un bien neuf ou ancien
- Rachat de soulté
- Travaux d'agrandissement, d'amélioration, de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation
- Travaux de copropriété

BARÈME DES RESSOURCES		
Composition du foyer	Plafond de ressources annuel	Montant maximum du prêt
1 personne	34 641 €	12 000 €
2 personnes	51 771 €	
3 personnes	62 232 €	
4 personnes	74 544 €	
5 personnes	88 245 €	
6 personnes	99 303 €	
Par personne et +	11 065 €	

Montant des prêts

- Construction et acquisition – 12 000€
- Agrandissement et amélioration – 12 000€ en fonction du coût des travaux, des matériaux, de la quote-part ou du reste à charge après les subventions, les aides, l'éco-prêt à taux 0% les prêts 1% ; etc.

Taux d'intérêt

- Construction et acquisition – 1.5%
- Agrandissement et amélioration – 2%

Durée de remboursement

- 3, 5, 7, 10, ou 12 ans (suivant la nature du projet)

Coordonnées : 01 60 65 94 88 – 01 64 87 95 07 – contact@cadal77.fr - Site internet cadal77.wix.com



BILAN DES OPÉRATIONS TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV) SUR NOTRE COMMUNE

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la Police nationale et la Gendarmerie nationale au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre. Ces patrouilles sont effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

En cas d'anomalie comme une tentative d'effraction, une effraction ou un cambriolage, les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus. Ils peuvent être informés en personne ou par le biais d'une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation. Ainsi informés, les victimes et leurs proches restés sur place

sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Pour bénéficier du dispositif OTV, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Plusieurs possibilités

Sur place, au commissariat, dans la brigade de gendarmerie ou au poste de la police municipale. Sur le site de la ville Vivre à Servon > Sécurité > Opération tranquillité vacances

Pour l'année 2021 la commune a totalisé 63 demandes d'OTV.



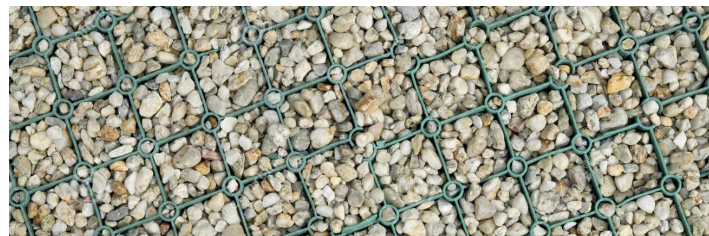
DOSSIER URBANISME

CRÉATION DE PLACES DE PARKING RUE DE LA MARNE

Après la création de 12 places de parking rue de la Marne et de 15 places rue de la République, Il convient d'expliquer en quoi consiste les stationnements GREEN ou EVERGREEN.

L'infiltration des eaux pluviales, une gestion écologique pour une infiltration naturelle. Ce type d'aménagement souvent appeler GREEN ou EVERGREEN utilise un nom mal employé. Il désigne des installations qui permettent l'évacuation des eaux pluviales par l'infiltration des sols.

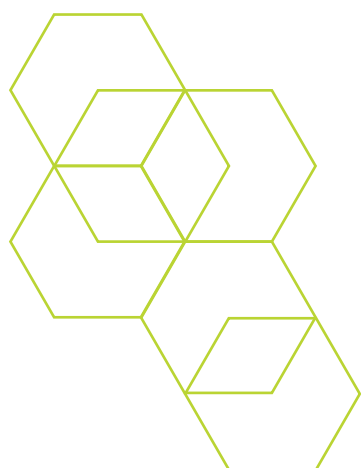
Loin des constructions traditionnelles d'évacuation par les réseaux classiques, l'infiltration naturelle est une technique alternative de gestion des eaux pluviales. Le système mis en place sur les places de parking rue de la Marne répond aux enjeux de l'évacuation des eaux pluviales par une solution naturelle capable d'absorber 100% des précipitations.



Faisons le point sur les avantages apportés par l'infiltration des eaux de pluies :

- Réduire le ruissellement de surface
- Réduire le risque d'inondation et de pollution
- Recharger les nappes phréatiques
- Améliorer la qualité du cadre de vie urbain
- Réaliser des économies sur les réseaux d'évacuations très coûteux en installation et entretien pour la commune





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS



AIDE AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS

Pour l'année 2022/2023, le CCAS accorde une aide financière aux familles servonnaises dans le cadre de la pratique d'activités sportives ou culturelles de leurs enfants. Une participation de 50% (limitée à 100€ par enfant) sur le coût global de l'activité (licence, adhésion et cours compris).

Une seule attribution d'aide possible par enfant et par an

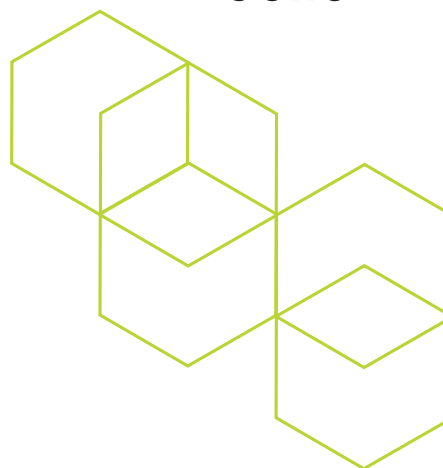
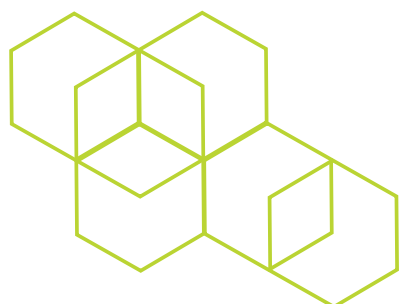
La demande se fait à la mairie de Servon auprès de Martine DUL au 01.64.05.87.64 sur rendez-vous, avant le 31 octobre 2022.

Conditions exigées :

- L'enfant doit être âgé au minimum de 5 ans et au maximum de 18 ans (au cours de l'année d'inscription),

Documents nécessaires à la démarche :

- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- Les revenus mensuels de la famille doivent être inférieurs à 3134€ (fournir les 3 derniers bulletins de salaire)
- Justificatif du règlement de l'activité sportive ou culturelle servonnaise ou justificatif du règlement du centre aquatique de l'Orée de la Brie,
- Les justificatifs des aides accordées ou non par différents organismes (ex : bons CAF, comité d'entreprise)
- Un relevé d'identité bancaire



AIDE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LES ETUDIANTS

Pour l'année 2022/2023, le CCAS renouvelle l'aide financière de 100€ accordée aux étudiants ne bénéficiant plus de la subvention de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie, dans le cadre de leur transport scolaire.

Une seule aide est accordée par étudiant.

La demande se fait à la mairie de Servon auprès de Martine DUL au 01.64.05.87.64 sur rendez-vous, avant le 31 octobre 2022.

Conditions exigées :

- Etre âgé de 22 à 25 ans
- Etre domicilié sur la commune de Servon
- Etre scolarisé sur l'année 2022/2023
- Justifier de l'utilisation des transports en commun

Documents nécessaires à la démarche :

- La carte nationale d'identité du demandeur
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une attestation d'inscription ou un certificat de scolarité 2022/2023
- Un relevé d'identité bancaire

REPAS DES SÉNIORS

Le repas de Noël des Séniors n'ayant pas pu avoir lieu en décembre 2021 en raison de la crise sanitaire, le CCAS a décidé de ne pas l'annuler mais de le reporter en mars 2022. Une centaine de personnes ont répondu favorablement à cette proposition. Le traiteur de « la Guignoise » a organisé un repas festif composé de deux entrées : foie gras et filet de merlu, d'un tournedos de canard et son écrasé de pommes de terre, et en touche finale un café gourmand. Le spectacle orchestré par Norbert qui nous a présenté ses drôles de dames a remporté un vif succès.



SORTIE SÉNIORS

Le CCAS a organisé le jeudi 23 juin une journée parisienne : visite de l'atelier des Lumières avec découverte de l'exposition « Cézanne, lumière de Provence » et du peintre russe Vassily Kandinsky, déjeuner au restaurant «Les barjots» suivi d'une visite guidée du Père Lachaise. Cette escapade parisienne a été appréciée par une quarantaine de Séniors servonnais.



GOÛTER MUSICAL DU 16 MAI

Pour remplacer le goûter autour de la traditionnelle galette qui n'a pas pu avoir lieu en janvier, le CCAS a organisé un goûter musical composé d'une pâtisserie et de chouquettes commandées auprès de notre boulanger de Servon, M.Billot, le tout accompagné d'un verre de cidre. Un orchestre composé de 9 musiciens et chanteurs/chanteuses ont animé l'après-midi et fait danser les participants.



REPAS AUX CHARMILLES

En novembre dernier le CCAS a proposé aux résidents des Charmilles un loto mis en place par Mme Couot, membre de l'association « contacts servonnais ». Les sommes collectées lors de l'achat des cartons a permis d'organiser en mai un repas convivial qui a réuni une quinzaine de personnes dans le parc des Charmilles.



CHASSE AUX ŒUFS ET FÊTE DE LA MUSIQUE À LA RÉSIDENCE DES CHARMILLES

Le 12 avril, les enfants accompagnés de leurs nounous ont cherché les œufs de Pâques dans le parc de la résidence des Charmilles et partagé une collation avec les résidentes. Le lundi 27 juin, ils sont venus célébrer à leur façon la fête de la musique. Ce partenariat entre le CCAS et le réseau des assistantes maternelles (RAM), qui existe depuis 4 ans, est devenu un évènement incontournable pour les grands et les petits.



FÊTE DES ROSES

6 bénévoles de la commune de Servon ont répondu présents pour la réalisation de fleurs en papier pour la fête des Roses qui a eu lieu le 12 juin 2022.

La confection des roses est un travail de longue haleine. C'est pourquoi le Comité des Fêtes de Brie-Comte-Robert ouvre ces ateliers pour la fête des Roses 2023 dès le mois de septembre 2022.

Si vous souhaitez passer un bon moment de convivialité et de partage entre ami(es) et obtenir de plus amples renseignements, je vous invite à contacter Martine DUL au CCAS de Servon au 01.64.05.87.64

**A NOTER SUR VOS AGENDAS :
LE REPAS DE NOËL DES SÉNIORS AURA LIEU
LE DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2022**



PLAN CANICULE, FAITES-VOUS CONNAÎTRE

En vertu de la loi du 30 juin 2004, chaque mairie doit tenir un registre des personnes âgées et handicapées isolées à leur domicile, susceptibles d'avoir besoin de l'intervention des services sociaux en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'urgence. Ce recensement est effectué à la demande des personnes concernées, de leurs proches et d'un tiers.

Il concerne :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- Les adultes handicapés résidant à leur domicile, bénéficiaires de l'AAH, de l'ACTP, de la carte d'invalidité, d'une pension de la sécurité sociale, d'une pension militaire ou reconnus comme travailleurs handicapés.



PLAN CANICULE

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

(Prévu à l'article L. 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

À retourner au CCAS, 15 rue de la poste 77170 Servon

Rubrique 1 (1)

Je soussigné(e)

Nom : Nom de jeune fille : Prénoms :

Né(e) le : à :

Adresse : Code postal :

Téléphone :

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

- en qualité de personne âgée de 65 ans et plus (2)
- en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail (2)
- en qualité de personne handicapée (2)

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Rubrique 2 (2)

Je déclare bénéficiaire de l'intervention

d'un service d'aide à domicile (2)

Nom de l'organisme :

Adresse / téléphone :

d'un service de soins infirmiers à domicile (2)

Nom de l'organisme :

Adresse / téléphone :

d'un autre service (2)

Nom de l'organisme :

Adresse / téléphone :

d'aucun service à domicile (2)

(1) Les réponses à cette rubrique permettant l'identification du déclarant sont obligatoires.

(2) Cocher la case correspondant à votre situation

(3) Les réponses à cette rubrique sont facultatives.

Rubrique 3 (3)

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à, le 2022

Signature :

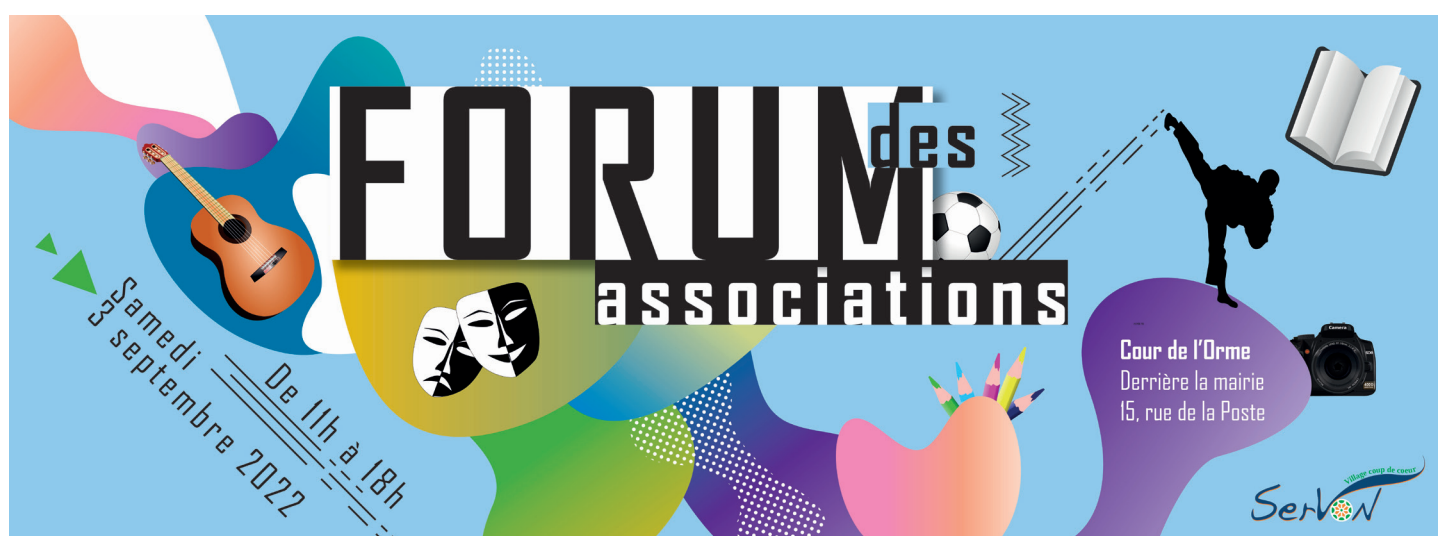
Dispositions relatives à la loi «Informatique et libertés» du 6 janvier 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels. Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

- Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.
- Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
- En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.
- Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à monsieur le Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Servon, 15 rue de la poste 77170 Servon

FORUM DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous incontournable des acteurs de la sphère associative, le Forum des associations de Servon se déroule le premier week-end de septembre soit le 3 septembre 2022 de 11h à 18h. Tout au long de la journée, vous aurez la possibilité de rencontrer, discuter avec les associations et de vous inscrire. Plusieurs animations vous attendent, des démonstrations de danse, d'arts martiaux, une balade en poney etc. retrouvez nous dans la Cour de l'Orme (derrière la mairie) le 3 septembre prochain à partir de 11h et jusqu'à 18h.



18ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DU VILLAGE

C'est avec un esprit très festif que s'est déroulée cette 18ème édition de la fête du village le samedi 18 juin.

Cet événement attendu et apprécié des Servonnais nous avait manqué après 2 ans de pandémie. Nous nous sommes tous retrouvés dans la cour de l'Orme pour partager un moment de convivialité avec des animations de qualité proposées tout au long de cette journée. Les



associations de Servon toujours très impliquées dans le déroulement de cette journée ont offert aux participants jeux, démonstrations diverses et variées ainsi que de la restauration. Enfin, deux groupes se sont succédés sur la scène pour fêter l'été et le plaisir d'être ensemble.



JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Pour cette 9ème édition de la journée de l'environnement, nous nous sommes donnés rendez-vous le dimanche 15 mai pour un grand ramassage suivi d'un repas convivial.

Il y a encore du travail !!! nos 8 équipes de ramasseurs ont sillonné les rues de Servon ainsi que le long de la N 19. Ils sont revenus les sacs remplis principalement de mégots de cigarettes. Faut-il encore rappeler qu'un mégot pollue à lui seul 500 litres d'eau, qu'il contient une centaine de substances nocives et contamine à la fois, l'eau, l'air et les sols. Il est urgent de changer nos comportements, privilégier des cendriers de poche ou fixe plutôt que le trottoir.

Une fois le travail terminé, les participants ont pu profiter d'un repas convivial offert par la mairie ainsi que d'une ferme pédagogique. Les enfants émerveillés de pouvoir voir et toucher les animaux de la ferme, lapin,



cochon, chèvre et mouton. Nous remercions encore une fois tous les participants et nos partenaires sans qui cette journée n'aurait pas pu avoir lieu. Merci au magasin Truffaut de Servon, Alpha TP, TP 2000, GEZE, La Vignery et EDEN (côté Cerf). Merci aussi aux Services techniques de la commune qui ont assuré le ramassage et la mise en place de la journée.

Pour finir il y a encore beaucoup à faire en matière d'environnement !!! C'est pourquoi nous restons mobilisés et vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine.



INSCRIPTION CÉRÉMONIE DES BACHELIERS 2022

L'obtention du baccalauréat est une étape fondamentale dans la vie des jeunes. Soucieux de valoriser ce nouveau palier vers des projets d'avenir, la mairie de Servon organise le samedi 10 septembre 2022 une cérémonie pour récompenser la réussite au BAC.

Pour vous inscrire, dès la publication des résultats du baccalauréat, prenez contact avec le service communi-

cation par mail animation@servon.fr en précisant votre nom, prénom et le nombre de personnes présentes.

Réponses attendues au plus tard le 2 septembre 2022.

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile
- Une copie de votre relevé de notes ou de votre diplôme

CHALLENGE SÉCURITÉ ROUTIÈRE SERVON SUR LE PODIUM

CHALLENGE COMMUNAL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

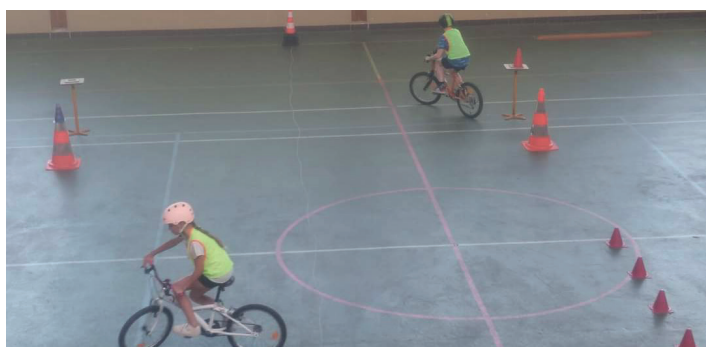
Le service scolaire et la Police Municipale organisent chaque année le Challenge Communal de la prévention routière. Pour cette nouvelle édition, les élèves de l'école de la Butte aux Bergers ont appris les bases de la sécurité routière pour se déplacer en ville en tant que piéton ou cycliste. Au programme de ce challenge des épreuves théoriques suivies d'épreuves pratiques avec un parcours d'agilité en respectant des règles de circulation. La mairie, avec le soutien des sponsors, a offert à tous les participants de nombreux lots et pour les 3 meilleurs un vélo. Merci à Intersport, Eden cerf, Truffaut, TP 200, Alpha TP et GEZE pour leur soutien.



Les gagnants du challenge Communal



Les participants du challenge Départemental



CHALLENGE DÉPARTEMENTAL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

9 Enfants de Servon ont été sélectionnés pour participer à la finale du Challenge Départemental de la Prévention Routière. 120 enfants sur près de 25 communes sélectionnées dans toute la Seine-et-Marne ont dû relever les 4 épreuves :

- 2 épreuves théoriques dans les classes de l'école primaire Normandie Niemen, basées sur les comportements à pied et à vélo, et sur la connaissance du code de la route pour les piétons et cyclistes.
- 1 épreuve pratique dans la cour de l'école Normandie Niemen, basée sur les vérifications à effectuer sur un vélo avant son utilisation.
- 1 épreuve pratique de maniabilité du vélo à la salle polyvalente.

Après avoir passé ces épreuves notées, un classement final a été établi. Deux Servonnais sont montés sur le podium, Piat Anthony classé 2ème et Kenaissi Anis classé 4ème sur 120 participants. Pour récompenser les premiers, un vélo ainsi qu'un baptême de l'air leur a été offert.

Un grand bravo à eux et bravo à nos petits Servonnais qui ont su mettre en avant notre commune au niveau départemental. Nous remercions notre Police Municipale qui a œuvré, sans relâche, de janvier à juin 2022 sur l'apprentissage du comportement et des règles à adopter quand on doit circuler avec un vélo.

DON DE SANG À SERVON



RENDEZ-VOUS POUR LE DON DE SANG LE 15 SEPTEMBRE PROCHAIN SALLE ROGER COUDERT. PRENEZ UNE HEURE DE VOTRE TEMPS POUR SAUVER TROIS VIES.

Après le succès de la première campagne de don de sang à Servon, l'EFS et la municipalité ont décidé d'organiser de nouvelles col-

lectes Salle Roger Coudert. La dernière collecte qui s'est déroulée le 5 mai dernier a pour cette occasion, reçu la visite de l'Association Laurette Fugain.

Laurette Fugain est une association qui, depuis 2002, lutte contre les leucémies, autour de trois missions principales : soutenir la recherche médicale pédiatrique et adulte sur les leucémies, mobiliser autour des dons (sang, plaquettes, plasma, moelle osseuse), aider les patients et les familles.

A l'origine de cette initiative, une Servonnaise, Conseillère déléguée municipale : Mme Christelle Pereira Dos Reis. Elle est déjà investie dans la vie de la commune depuis plusieurs années lorsqu'en 2017 elle est touchée de près par la maladie. Son mari vient d'apprendre qu'il est atteint d'une leucémie et c'est alors qu'un long combat commence. Au fil de ses passages dans les hôpitaux Mme Pereira découvre à quel point les dons de sang et de plaquettes sont essentiels ainsi que l'ampleur de la pénurie. Sa première idée, c'est qu'elle peut faire quelque chose et donner elle aussi. Au départ, il y a la gêne. Celle d'être perçue comme quelqu'un qui donne son sang parce qu'un proche en a lui-même besoin. Les professionnels de santé la rassurent rapidement et lui expliquent que bien souvent les gens prennent conscience et sont sensibilisés au don lors de ce genre de situation.

C'est alors qu'elle décide de mobiliser le plus de gens possible autour d'elle et de s'investir. Elle contacte alors l'attachée de presse de l'Association Laurette Fugain qu'elle avait rencontrée 10 ans plus tôt dans le cadre de son travail. Après plusieurs échanges, Mme Pereira entre en lien avec l'EFS afin de lancer une opération de collecte sur Servon.



C'est ainsi que la première collecte de don de sang voit le jour en janvier 2021. C'est un réel succès qui, nous l'espérons, perdurera. Pour ce faire, les acteurs de ce projet ont à cœur de rendre ces collectes le plus accessible possible et réfléchissent déjà aux prochaines dates en tenant compte des vacances, des journées qui pourraient attirer plus de monde...

Retrouvez-nous le 15 septembre prochain pour la prochaine collecte de sang. On ne le dira jamais assez les réserves sont fragiles encore plus en cette période.

Pour savoir si vous pouvez être donneur, il suffit de vous rendre sur le site de l'EFS <https://dondesang.efs.sante.fr/quiz> et en quelques clics vous aurez la réponse.



« Comment pouvons-nous imaginer être un jour receveur si nous n'avons jamais été nous-même donneur ? Tous les jours, une vie peut se transformer en enfer. Tant que nous n'y sommes pas confrontés, nous ne l'imaginons pas. Laurette a souffert plus de 10 mois, puis elle nous a quitté dans les terribles souffrances d'une leucémie aiguë.

Pendant tout ce temps d'hospitalisation, j'ai pu constater à quel point il y avait un inconcevable manque d'informations auprès du public concernant les Dons de Vie. Il est difficilement acceptable de voir mourir un être humain parce que d'autres n'ont pas su qu'ils pouvaient le sauver. Pour que d'autres malades ne soient plus jamais confrontés lors de leur hospitalisation à l'insuffisance dramatique des dons, DONNONS ! »

Stephanie FUGAIN

EDEN (CERF)

TERRASSES – AIRE DE JEUX – RESTAURATION ENCORE PLUS DE LOISIRS !

Les terrasses d'Eden avec ses boutiques, son aire de jeux centrale, ses 17 restaurants et son cinéma vous accueillent tous les jours même le dimanche.

Parmi eux Bistro Regent et Le Trisk'l. Et Parce que derrière chaque enseigne il y a un homme ou une femme avec son histoire, nous vous présentons Grégoire et Léa.

Grégoire Deloison, 34 ans, est le gérant des « Bistro Régent » de Servon et Lieusaint. Il est très attaché à la vie économique locale. Sa famille fait partie du paysage économique de Seine-et-Marne depuis 4 générations (transformation agricole, tourisme, hébergement).

Après des études de commerce et des années d'expérience dans la finance sur Paris, Grégoire décide de revenir en Seine-et-Marne avec un projet entrepreneurial qui allie le commerce, les métiers de bouche et le contact avec les gens. Il choisit alors le concept bordelais de Bistro Régent. Un concept de restauration simple et convivial, des produits frais, à un prix abordable.

Nous lui avons demandé quel était son plat préféré : Le Tartare de bœuf avec des frites fraîches ! Le restaurant est ouvert tous les jours 7/7, midi et soir. Champagne offert sur présentation du coupon sur le site à télécharger sur le site : <https://www.bistro-regent.fr/champagne/>

L'équipe du Bistro Régent de Servon, c'est 11 personnes, du chef cuisinier au serveur. Tous là pour vous accueillir.

Léa Nennot, 34 ans, est la gérante de la crêperie Le Trisk'l. Léa est restauratrice depuis 10 ans et sa famille est à la tête des 4 crêperies Le Trisk'l d'Ile de France. Encore une famille du département, qui a longtemps habité à Brie Comte Robert. L'ouverture d'Eden et de ce restaurant est un retour aux sources.

Le Trisk'l c'est un coin de Bretagne, authentique et moderne avec un cidre fait à St Malo.

La crêpe préférée de Léa c'est la Savoyarde Jambon Blanc !

Le restaurant vous accueille tous les jours et toute la journée

En plus de l'aire de jeux, vous pouvez également jouer à la pétanque sur notre esplanade. Un terrain a été aménagé et se situe entre DeNeuville et Chausséa.

Un parcours de mini-golf est également en libre accès à côté du cabinet dentaire. Et un jeu de dames est à côté de Place Baroudeuse.



EDEN À L'ÉCOUTE DE TOUS

Heure silencieuse à Eden,

Depuis Janvier 2022 Eden a définitivement adopté l'Heure silencieuse. Tous les mardis de 11h à 12h la musique et la luminosité des allées du centre sont diminuées voir coupées. Vous pouvez retrouver la liste des enseignes participantes sur le site www.eden-servon.fr.

FORUM DE L'EMPLOI À EDEN (CERF)

En collaboration avec la CCOB et le pôle emploi, nous avons organisé la première édition du forum de l'emploi le 9 juin dernier. À la suite du succès de cette première édition de job dating en proximité, nous renouvelerons cette opération à l'automne.



LES ASSOCIATIONS

PSG – SERVON UNE VICTOIRE BIEN MÉRITÉE

Après 90 minutes de jeu notre équipe de CDM1 remporte une victoire bien méritée PSG 2 – Servon 4.

Quelle Satisfaction pour le FC Servon, une victoire contre le PSG au Camp des loges. Félicitations à toute l'équipe avec une mention spéciale pour le doublé de Martin et Colby dont un marqué de la tête par Colby. On peut également remercier la jardinerie de Truffaut de Servon pour les maillots et la société Transdev 77 pour les gourdes.



LES ACTIVITÉS DU PHOTO CLUB DE SERVON

Avec les beaux jours qui reviennent, les activités du photo club de Servon se poursuivent activement. Nous avons profité de cette belle lumière pour effectuer notre grande sortie annuelle au parc du Marquenterre et en baie de Somme. Ce week-end a été mis à profit pour photographier les oiseaux aquatiques en pleine nidification et pour les plus chanceux quelques phoques qui se prélassaient sur les bancs de sable. Les visites du Crotoy et de Saint-Valéry-sur-Somme complétées des dégustations locales en toute convivialité nous ont réjouis.

Un autre événement important fut notre « fête de la photographie » avec 7 clubs photos invités et des animations variées que vous, Servonnais et vos amis nous l'espérons, ont bien appréciées : Démonstration de danses, second thème après la biodiversité, développement de 'cyanotypie', vidéos, débat sur l'évolution de la photographie... L'espace bibliothèque exposait des livres sur ces thèmes.

Nous avons été priés par la Mairie de Servon de participer au concours photos que le Maire et son équipe de communication organisait en parallèle avec la journée



de l'environnement. La moitié des photos provenaient du Photo Club Servon77 montrant notre intérêt pour les animations proposées par la commune.

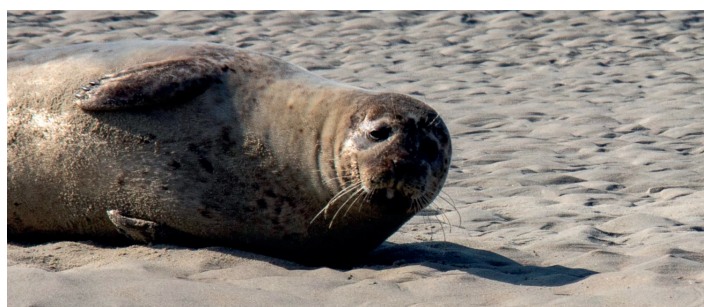
Puis en fin d'année scolaire, nous étions conviés à immortaliser l'une des 'récréations' de la fête de l'école.

Nous avons terminé notre année 'scolaire' par un dîner en soirée.

La convivialité et la pédagogie étant une grande partie de notre motivation à adhérer au Photo Club Servon77, nous espérons vous trouver à notre stand lors du forum programmé le 3 septembre 2022.

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Jean-Pierre Fournier / Jean-Rémi Bertrand



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE SERVON FITNESS & BIEN-ÊTRE



La GV de Servon en quelques mots

Créée en 1984, la GV de Servon est une association loi 1901 affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV).

Orientée vers le Sport Santé et le Bien-Être, la GV de Servon propose pour les adultes et les seniors des séances de FITNESS (cardio, renforcement musculaire, abdos/fessiers, étirements) et de STRETCHING.

Trois éducateurs diplômés, Anne-Catherine, Evelyne et Charly, animent avec dynamisme, enthousiasme et bienveillance des séances de fitness /stretching dans une salle claire et spacieuse et en musique. Des accessoires adaptés sont à disposition (Pilates roll, Elastibandes, Step, poids/barres lestés), ce qui permet aux animateurs de proposer des cours variés. Chaque semaine, 6 heures 30 de séances de pratique sportive sont ainsi accessibles aux adhérents.

Une association en danger suite à la pandémie

Durant la crise sanitaire, où les confinements se sont succédés, le Bureau en place (Danielle Dhellemme, Jean-Paul Dhellemme et Danièle Falandry) et les animateurs se sont mobilisés pour offrir des cours en vidéo sur Youtube et Zoom et ainsi assurer la continuité des activités.

Pour autant, en septembre 2020 l'association a vu le nombre d'adhérents diminuer de près de 40%. En septembre 2021, les séances pouvant de nouveau se tenir en présentiel avec des mesures sanitaires adaptées, la fréquentation a augmenté de l'ordre de 20%, portant le nombre d'adhérents à 56 actuellement.

La pandémie aura laissé des traces, mais les membres du Bureau actuel (Josette Gautié, Danièle Falandry, Sylvie Viaouët et Sylvie Fiévet) et les animateurs s'impliquent activement pour insuffler une nouvelle dynamique et pérenniser cette association.

Une association reconnue Label Qualité Club Sport Santé EPGV

Depuis 2013, la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire reconnaît le fonctionnement exemplaire de la GV de Servon, en matière

d'organisation, de participation et de démocratie dans les différents domaines de la vie associative.

La GV de Servon est ainsi récompensée par le Label Qualité Club Sport Santé EPGV. Cette distinction a été attribuée pour la période 2013-2017, puis renouvelée pour la période 2018-2022.

Des animateurs et des adhérents motivés

Soucieux de proposer des cours de qualité, les animateurs se forment en suivant des formations auprès d'organismes spécifiques et lors des Animations Territoriales dispensées par le Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (CODEP-EPGV). Ainsi, cette année Evelyne a suivi avec succès deux formations certifiantes « Bien Vieillir » et « Gym Après Cancer ».

De plus, trois adhérentes ont également participé avec succès à la formation ROB (Remplaçant Occasionnel Bénévole) auprès du CODEP-EPGV pour être en mesure d'animer un cours et remplacer au pied levé un animateur en cas d'absence imprévue.

N'hésitez plus & Rejoignez-nous !

Pour plus d'informations, contactez le Bureau : Gym-Servon77@gmail.com ou Josette 06 07 03 03 07.

Venez avec plaisir participer à deux cours d'essai gratuits.

Horaires Matin

Gym Energie - Fitness : Mardi et Vendredi de 9h à 10h

Gym Zen - Stretching : Mardi et Vendredi de 10h à 11h

Horaires Soir

Gym Energie - Fitness : Mardi de 19h à 20h30 et Jeudi de 19h15 à 20h15



UN SEMESTRE BIEN REMPLI, ET DES PROJETS POUR LA RENTRÉE LE MILLE-PATTES SERVONNAIS

Les restrictions sanitaires sont heureusement derrière nous et les activités du club ont repris leur rythme habituel, principalement le mardi, le jeudi et le dimanche. En outre, le succès de la « rando douce » du lundi après-midi se confirme et son ambiance conviviale attire régulièrement de nouvelles adhésions. Nous comptons actuellement 82 membres. Au cours des six derniers mois, les sorties plus lointaines (par exemple à Fontainebleau) ont été à nouveau au programme.

Enfin, parmi les projets exceptionnels réalisés dans la période, nous pouvons citer :

- Une promenade parisienne en soirée sur le thème des « Palais illuminés ».
- Une visite guidée au musée Eugène Carrière à Gournay-sur-Marne.
- 4 journées au Lac du Der, dont le cadre naturel accueille plus de 200 espèces d'oiseaux, et permet notamment de belles balades à vélo.



- Une découverte (ou redécouverte) du quartier parisien de la Butte aux Cailles, avec ses fameuses fresques murales.



- Un séjour de 8 journées en Côtes d'Armor à Saint-Jacut-de-la-Mer, station idéalement située sur le « chemin des douaniers », où les participants ont bénéficié d'une initiation au « longe côte » ou randonnée aquatique.



- En automne, un groupe déjà constitué s'envolera pour 3 jours à Vienne (Autriche), en attendant d'autres propositions.

UNE, DEUX ET MÊME TROIS RANDOS PAR SEMAINE, LE BONHEUR EST SUR LE SENTIER !

Pour se « vider la tête », se recentrer sur les choses simples, profiter à plein de la nature, rien de mieux que la randonnée pédestre. Elle permet aussi de conserver ou retrouver la forme en se dépassant physiquement et mentalement, de découvrir des endroits inaccessibles par d'autres moyens et enfin, de se faire des amis en partageant la même passion.

Dans le « Guide pratique de Servon » édité par la mairie à la rentrée de septembre, vous trouverez le détail de notre offre, ainsi que dans le site www.servon.fr, rubrique « Culture, loisirs et sports / Vie associative ».

En attendant, faites un tour sur notre propre site : www.lemillepattes.org. Vous y trouverez toutes nos activités, l'agenda des randonnées (à consulter si vous souhaitez faire une séance d'essai) et le bulletin d'adhésion téléchargeable. Nous vous donnons rendez-vous également à notre stand au forum des Associations.

Contact email : millepattes.servon@gmail.com

SOIRÉE DANSANTE À SERVON

Le 26 mars 2022 notre Association Dans'ervon a organisé une Soirée Dansante avec dîner sur le thème LA DOLCE VITA. Une soirée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur qui a commencé par un apéritif offert aux nombreux participants et qui s'est prolongée autour d'un repas aux saveurs italiennes.

La danse a été présente tout au long de la soirée avec la participation de tous, en couple ou en solo (sur des mardis). Des démonstrations de danses par la Formation Méli-Mélo (partenaire de notre association) ont ponctué cette soirée très attendue après tous ces mois de privations.

De nouvelles soirées sont prévues pour la saison 2022-2023. Informations sur le site de la mairie de Servon ainsi que sur celui de notre association www.danservon.fr.

Un grand merci à la mairie de Servon, à toutes les personnes qui ont répondu présent et un merci particulier à tous les bénévoles et petites mains qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

Message d'information pour la rentrée :

VENEZ DANSER AU CŒUR DE VOTRE VILLAGE

Dans'ervon vous fait partager le plaisir de la danse en couple ou solo.

Retrouvez-nous tous les mardis et mercredis à partir de 19h30 salle des colonnes pour les cours de : Salsa, Rock, West Coast Swing, Bachata-Tango et danses de salon



telles que la Rumba, le Chachacha...(niveau débutant ou intermédiaire - inscription à l'année).

Nouveauté pour cette année 2022/2023, les cours féminin de Ladies Style : danses en ligne solo féminin avec approche technique et artistique des chorégraphies apprises. Les cours de Ladies Style contribuent à agréments son style de danse, en le rendant plus harmonieux et élégant à chaque mouvement.

Au cours de l'année, nous vous proposons également des soirées dansantes ouvertes à tous.

Vous aurez l'occasion de danser sur une grande variété de musiques, à deux ou en groupe, et de participer à des animations spécialement concoctées par nos professeurs.

N'hésitez pas à nous contacter ou à nous communiquer votre adresse mail pour être informés des dates retenues pour l'année

Pour vous inscrire ou obtenir des informations, retrouvez-nous :

- au Forum des Associations de Servon le 3 septembre 2022
- aux 1ers cours le mardi 13 et mercredi 14 septembre 2022

Contact : danservon.contact@gmail.com n'hésitez pas à nous écrire

Détail des cours, tarifs et programme de l'année sur notre site www.danservon.fr.



CLAS



Fête de fin d'année des cours

Vendredi 3 juin, chacun a apprécié de se retrouver à la fête du Roller. Les enfants ont pu montrer à leurs proches les progrès accomplis cette année 2022 sur le thème « Rêves d'enfants »



Dimanche 5, le Théâtre avec « Ados » et la danse avec « le musée s'anime » ont présenté un spectacle éblouissant devant un public conquis dans une bonne ambiance.



Chers amis passionnés de "beau canto" !

Cette année encore, l'atelier d'art lyrique et l'ensemble vocal du conservatoire de Marne et Gondoire, site de Lagny sur Marne, ainsi que la classe de chant de l'école de musique du C.L.A.S à Servon, vous invitent à découvrir leur tout nouveau spectacle :

"Kab'arrête !" ou le cabaret déjanté de l'après confinement...

Vous serez emportés dans un tourbillon de plumes et de strass, au sein d'une histoire totalement loufoque mêlant opéra-comique, répertoire de café-concert, variété et comédie musicale américaine !

" Mesdames et Messieurs, soyez les bienvenus au Cabaret des Trois Sardines ! "

Spectacle écrit et mis en scène par Virginie COLETTE, accompagné au piano par Corinne GUERIN.

Durée : 1H30 plus 30mn d'entracte.

Dimanche 25 septembre 2022 à 17H

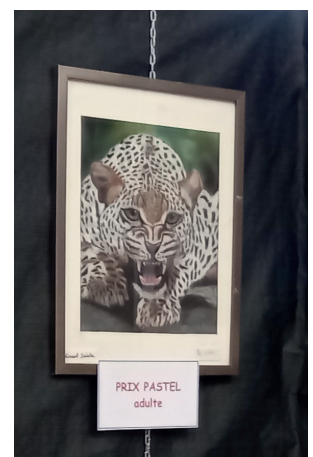
Nouveau à la rentrée : cours d'Italien pour débutant le mardi de 20h15/21h15



ERRATUM :

Présentation du prix pastel adulte de l'exposition de printemps du CLAS.

«La colère» de Isabelle Dussol



« LA FABOPHILIE » À SERVON !!!



Certains trouvent un réconfort dans la lecture, le jardinage, la peinture, le sport, le bricolage.... D'autres enrichissent... Une collection

TOUT est sujet à être collectionné !

Phénomène qui touche de très nombreuses personnes, partout autour du monde. On peut vraisemblablement collectionner tous types de choses.

Par exemple :

- Un « Lécythiophile » collectionne les bouteilles de parfum
- Un « Digitabophile » collectionne des dés à coudre
- Un « Tyrosémiophile » collectionne des étiquettes de fromages
- Un « Placomusophile » collectionne des capsules ou muselés de Champagne
- Un « Latrinapapierophile », collectionne les papiers toilette
- Un « Mnémophile » collectionne TOUT !
- Quant aux Collectionneurs de Fèves des Rois, c'est un.... « Fabophile » ou « Favophile »

L'Association des Fabophiles Servonnais fête déjà son 7ème Anniversaire et ne compte pas moins à ce jour 65 Adhérents

Chaque année, depuis 2017, l'AFS organise à SERVON, un salon de Collectionneurs de Fèves des Rois, le dernier week-end du mois de Février.

C'est le seul Salon uniquement « Fabophiles » de toute l'Ile de France, Paris y compris !

CAFÉ CHANTANT AVEC JOIE DU PARTAGE

Le dimanche 20 mars dernier, "Joie du Partage" en partenariat avec l'association "Chansons dans l'air", a proposé le tout premier Café Chantant du secteur !

Cet événement a rassemblé tous horizons, de tous âges et de toutes cultures, ayant un seul point commun : celui d'aimer la chanson, la chanter ou l'écouter.

Ce moment convivial ponctué de chants collectifs, offre la possibilité de faire connaissance entre les séquences de chants en partageant café, thé et gâteaux.

Dimanche 27 Février 2022, lors de son 5ème Salon, malgré les restrictions sanitaires en vigueur, 262 visiteurs ont pu ainsi compléter leur collection, faire des échanges, auprès des 49 exposants qui se partageaient les 200 mètres linéaires de tables d'exposition.

Prochain rendez-vous des Fabophiles à SERVON : Dimanche 26 Février 2023

Vous êtes « Fabophile », désirez le devenir ? Venez rejoindre l'AFS, l'association vous apportera son soutien dans vos recherches....

L'adhésion annuelle part du 1er septembre de l'année en cours, au 31 août de l'année suivante, et est au tarif de 20€.

Elle donne droit à certains privilèges :

- Une Fève AFS pour chaque adhésion, réalisée en exclusivité et différente chaque année.
- 30% de remise sur les emplacements au salon annuel à Servon

Un tarif préférentiel auprès de certains fabricants, revendeurs, soit :

- 10% chez : Nex, Midgard, Lebhar
- 15% chez Faboland

Contacts

Adresse : AFS, 2 rue de la Marne, 77170, SERVON

Mail : af.servon@orange.fr

Tel : 06 82 88 14 52 / 06 33 00 09 24

Facebook: Fabophiles Servonnais

Alors, vous aimez la chanson, l'écouter ou la partager ? Le prochain Café Chantant sera organisé le dimanche 19 mars 2023 : rejoignez-nous ! La porte sera toujours ouverte !

Informations à : joiedupartage77@gmail.com"



CONCOURS DE TRUITES AUX ETANGS DE SERVON

Après deux années difficiles, 48 inscrits se sont affrontés sous un soleil radieux. Environ 300 truites ont été sorties dont 61 par les trois premiers.

Le vainqueur, monsieur Gualter FERNANDES a reçu la magnifique coupe fournie par la mairie, en prenant 25 truites pour un poids total de 9 kg.

Celui-ci a devancé son fils, monsieur Antony FERNANDES de seulement 3 truites, monsieur Bruno KURAS complète le podium !

La coupe pour la première femme est revenue à madame Christine TREMBLAY avec 10 prises pour un poids total de 3,5 kilos. Tous les participants sont repartis avec un lot.



L'association remercie la mairie pour son implication et plus particulièrement les services techniques pour l'entretien de ce magnifique lieu.

LE SAMEDI 16 AVRIL 2022 AVAIT LIEU LE TRADITIONNEL CONCOURS DE PÊCHE À LA TRUITE DE L'ASSOCIATION LES ETANGS DE SERVON.

Le président de l'association, monsieur Lionel PERRIER, remercie tous les membres du bureau ainsi que les gardes pêches pour leur dévouement et leur travail, et rappelle que sans bénévoles les associations ne pourraient exister.

voles les associations ne pourraient exister.

L'association vous donne rendez-vous au forum des associations en septembre pour inscrire les petits servonnais au concours enfants gratuit (de 5 à 12 ans).

Bonnes vacances

Les Etangs de Servon



LES SERVONNAISES ONT DU TALENT

3 anciennes élèves de l'école de Servon sont arrivées 2ème du concours de danse internationale "1-2-3 danse de Courbevoie" avec leur compagnie de l'école de danse MK DANCE à Pontault Combault.



professeur de gauche à droite Saona SAMJAWON - Mata THIOBANE (professeur)-Ines RAVENET-Nina MOREL

Toute l'année leur groupe les "JUICY GIRLS" s'est illustré dans de nombreux concours et est monté sur le podium à chaque fois.

Bravo à ces 3 jeunes filles et à leur professeur, nous leur souhaitons un bel avenir.



de gauche à droite Nina MOREL - Saona SAMJAWON - Ines RAVENET



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE...

MESSAGE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Samy avait proposé au conseil des Délégués de faire une collecte de bouchons. Au 100ème jour d'école nous avons compté les bouchons que nous avons récoltés lors de la 2ème collecte. Nous avons fait des paquets de 10 pour mieux compter.

Tous les 15 jours, les vendredis, nous irons dans les classes chercher les bouchons que les parents auront donnés aux maîtresses. Nous donnons les bouchons à l'Association « Un bouchon, une espérance ». Les bouchons sont vendus à des entreprises qui les recyclent.

Avec l'argent récolté, elle a acheté du matériel médical, comme des fauteuils roulants.

Classes de CM1/CM2 de Mme Dupont et les CM2 de Mmes Ortega et Bougard.

LE CIPES EST HEUREUX DE VOUS SOUHAITER D'EXCELLENTE VACANCES D'ÉTÉ

L'année scolaire 2021-2022 a été, une nouvelle fois, riche en rebondissements mais nous avons été présents auprès des familles, des enseignants mais aussi auprès de la municipalité pour nous faire le relais de vos idées et préoccupations.

Nous avons clôturé cette année avec notre traditionnel CROSS des ÉCOLIERS qui réunit des centaines d'enfants, nous avons également pu reprendre "la course des parents", mais tout ceci ne serait pas possible sans l'aide

CLASSE DE CM2 ENTRE AU COLLÈGE

Le passage de la primaire au collège est une étape très importante pour nos jeunes Servonnais. C'est pourquoi chaque élève a reçu une calculette et un livre, la 6ème les doigts dans le nez. Nous remercions les professeurs pour leur investissement dans la vie de nos enfants. Nous souhaitons une belle réussite à nos jeunes collégiens dans cette nouvelle aventure.



des bénévoles et de la mairie, c'est pourquoi nous vous adressons un grand merci à tous.

Nous vous attendons nombreux en Septembre afin de rejoindre nos rangs et découvrir de l'intérieur la richesse d'être représentant de parents d'élèves.

Bonnes vacances à tous.

Toute l'équipe du CIPES.

SÉJOUR À SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

17 enfants de 6 à 12 ans et 3 adultes de l'équipe d'animation ont pu profiter pleinement de leur séjour à Saint-Georges-d'Oléron du 25 au 29 avril 2022.

Durant ce séjour, les enfants ont participé à une croisière autour du Fort Boyard. Ils ont pu voir le Fort de près et apprendre son histoire.

L'activité nouvelle pour tous était le kayak. Bonne découverte puisque chacun a adoré et a su diriger leur kayak.

Nous avons visité la ville de La Rochelle, où nous sommes tombés sur un petit marché artisanal où beaucoup ont acheté des souvenirs, puis nous avons visité l'aquarium de La Rochelle.

Pour le dernier jour, les enfants se sont essayés au catamaran et ils ont adoré !

Le centre d'hébergement était très calme et nous a très bien accueilli. Nous étions le seul groupe présent dans l'hébergement. Les chambres étaient sur deux étages et le réfectoire dans le bâtiment d'en face. Un bâtiment avec une grande salle de réception nous a été prêtée pour nous permettre de faire l'incontournable boum du dernier soir.

L'endroit était très calme et reposant et le personnel était à notre écoute. Pour les repas, nous étions en pension complète et, entre tartiflette, croque-monsieur ou encore kebab, les enfants étaient ravis des repas qui leur ont été proposés.

Des veillées ont eu lieu chaque soir, pour le plus grand bonheur des enfants. Malgré la fatigue, tous voulaient participer à chaque veillée.

La plage se trouvant à 10 minutes à pied de l'hébergement, nous y sommes allés plusieurs fois. Nous y avons également mangé un soir puis fait une veillée.

Il a fait très beau durant ces 5 jours de séjours. L'équipe d'animation a été très efficace et très motivée afin que les enfants puissent passer de merveilleux moments tous ensemble.



FORT SERVON

Le vendredi 20 mai 2022 de 19h à 21h30 a eu lieu l'évènement de fin d'année de l'espace jeunes.

Une soirée « Fort Servon » était proposée à tous. Cette soirée a eu un franc succès, nous avons accueilli environ 250 personnes tout au long de la soirée.



Petits et grands ont pu s'amuser aux stands proposés. Il y avait « Le Père Fougas », « Julie Rovelli », « Les Jarres », « Les allumettes », et bien d'autres stands.

Un tirage au sort a eu lieu à la fin de la soirée où il était possible de gagner des livres, des jeux de société ou encore des places pour Hapik, parc d'escalade en intérieur qui se situe à Carré Sénart, et des places pour Touch Active Games, un parcours d'obstacles en intérieur qui se situe dans Carrefour Pontault. La soirée s'est clôturée avec un pot de l'amitié.

Merci aux partenaires cités précédemment pour leur don.

LES VACANCES À L'ESPACE JEUNES

Durant ces vacances, les jeunes ont pu profiter d'activités diverses.

Durant la première semaine, les jeunes ont fait un laser game lors de la sortie à Loisir Prod à Pontault-Combault.

Ils ont également participé à une journée intercommunale sur le thème du « handisport » où ils ont pratiqué plusieurs sports adaptés aux personnes en situation de handicap.

Durant la deuxième semaine, ils ont fait la traditionnelle chasse aux œufs et ils se sont mis dans la peau d'enquêteurs lors d'un escape game extérieur.

Deux soirées ont eu lieu, où tous se sont amusés avec des jeux sportifs et des jeux nocturnes.



Sur ces deux semaines, deux sessions de formation aux PSC1 leur ont été proposées. Ces formations ont rencontré un franc succès, certains des jeunes y ont participé et sont maintenant formés aux gestes de premiers secours et diplômés.

Les jeunes étaient heureux et ont été nombreux à participer aux sorties.

Les jeunes ont passé de très bonnes vacances et ont hâte de se retrouver durant les grandes vacances.

PRÊT À JOUER AVEC L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'évènement de fin d'année de l'accueil de loisirs a eu lieu le samedi 11 juin 2022 de 14h à 17h30. Cette journée avait pour thème les jeux vidéo. Plusieurs stands ont été proposés aux enfants, tels que « Servon Bros », « Poké-kémon », balade à poney, maquillage et bien d'autres, pour tenter de gagner des lots.

Une tombola a eu lieu à 17h30. Les tickets de tombola étaient distribués à chacun dès leur arrivée. Les lots à gagner étaient des places pour la ferme pédagogique de

LES VACANCES AVEC L'ACCUEIL DE LOISIRS

Durant ces deux semaines de vacances de printemps 2022, les enfants de l'accueil de loisirs ont réalisé des activités sur le thème des couleurs. Chaque jour correspondait à une couleur et chacun pouvait venir avec un vêtement ou accessoire de la couleur journée.



Lors de la première semaine, petits et grands ont adoré la sortie à la ferme pédagogique de Saint-Hilliers où ils ont pu voir et caresser des poussins et des lapins et d'autres animaux. Ils ont préparé de délicieuses madeleines au nutella et des muffins aux pépites de chocolat. Tous se sont régalés.

Pour la deuxième semaine des vacances, tous sont allés à Forest Arena à Cesson. Les maternelles y ont fait une chasse au trésor et les élémentaires se sont amusés lors d'une course d'orientation. Ils sont également tous allés à la piscine, où ils se sont amusés dans l'eau tous ensemble.

Les enfants se sont tous régalés lorsqu'ils ont dégusté les cocktails et les pizzas qu'ils avaient précédemment faits.

Pour finir ces vacances, un run-color était organisé pour tous les enfants. Ils étaient ravis et sont repartis colorés.

Les animateurs ont su captiver l'attention des enfants durant ces deux semaines de vacances grâce aux nouvelles activités qui leur ont été proposées. Les enfants ont adoré et veulent réitérer certaines d'entre-elles.

Saint-Hilliers, pour le Zoo d'Attilly, pour Royal Kids et pour le Parc Astérix.

Nous avons accueilli environ 450 personnes.

La journée s'est clôturée par un pot de l'amitié.

Merci à nos partenaires cités précédemment pour leur don ainsi qu'à Hyper U et Ogéo.

CALENDRIER DES RAMASSAGES

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée. Nous vous en remercions.

Ordures ménagères : mercredi et samedi

- » Encombrants : 3^{ème} mardi du mois soit le 19 juillet, le 14 août et le 20 septembre. Les encombrants doivent être déposés également la veille au soir devant chaque habitation. Certains objets ne seront pas ramassés (Pneu, Verre, Huile...) Se conformer aux prescriptions du SIETOM indiquées sur le site de la mairie.
- » Branchages : 2^{ème} lundi du mois d'avril à novembre.

CARNET D'ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Daniel VERITE décédé le 15 juin 2022 à l'âge de 80 ans.

Nous présentons toutes nos condoléances à la famille et soutenons Carole, notre collègue élue dans ses moments difficiles

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

En fonction des nécessités et des effectifs, les horaires sont susceptibles de changer, notamment, hors périodes scolaires. Notre service de police municipale est ouvert :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
le mercredi de 13h à 17h30.

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 13h à 20h.

En cas d'urgence contactez le 17

Si vous êtes victime d'une infraction sur la commune nous vous invitons à utiliser le site de pré-plainte (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) ou vous rendre au commissariat de police.

NAISSANCES

Livio CARREIRA Né le 05 décembre 2021 à Quincy-sous-Sénart
Roméo, Fabio PIRES PEREIRA MICUCCI Né le 22 mai 2022 à Melun
Amélia TREVISAN Née le 02 mai 2022 à Melun

COUPON LIVRE DE NAISSANCE

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :

À retourner en mairie au service scolaire.



— TRIBUNE — DE L'OPPOSITION*



Chers amis Servonnais,

L'été annonce une période attendue de détetes ! Restons attentifs et vigilants, le virus n'est pas éteint

A Servon la municipalité se disqualifie et cumule les « CARTONS ROUGES »

Malgré les promesses électorales de début de mandat, les investissements sont toujours absents, les budgets votés ne sont pas à la hauteur des besoins. Les infrastructures scolaires, périscolaires, petite enfance, sont toujours en déficit de places ! il faudra encore un Algeco pour accueillir les enfants en septembre ! Où est l'extension promise du centre de loisirs ? Nos alertes sur le manque de stratégie et de projection municipale affecte toutes nos structures et se répercute sur les services internes.

Le bateau municipal continue à « prendre l'eau ». Des adjoints démissionnent se remplacent, leurs délégations se suppriment, s'échangent, des conseiller(e)s deviennent déléguées avec indemnités (8700 euros/an) à la hauteur des adjoints !!!, au secours l'image de l' élu !!!

Heureusement, l'appartenance à la communauté de communes (CCOB) permet de faire avancer des dossiers tels que pistes cyclables, contrat de transition écologique, séjours jeunes, jardins familiaux.

Les dossiers du stade et du parc de loisirs sont toujours en procédures judiciaires. 6 ans d'immobilisation ! Et ce ne sont pas ceux qui se montrent dans les émissions de télé et de radio qui vont régler les erreurs municipales !!!

Chers amis, nous restons plus que jamais vigilants

PROTEGEONS NOTRE VILLAGE

*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le Directeur de publication du Servon mag' et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur ces dernière, même orthographiques.

INFORMATIONS DE DERNIÈRE MINUTE

CCOB Changement d'horaires de la cabine connectée

La cabine médicale connectée adapte ses horaires pour vous proposer des créneaux supplémentaires :

lundi - 10h30 à 17h00

mardi mercredi et jeudi - 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Vendredi - 9h30 à 16h00

SURE (SERVICE UNIQUE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE)

La communauté de Communes de l'Orée de la Brie met à votre disposition une conseillère en rénovation énergétique pour vous guider dans la définition de votre projet, la vérification de votre éligibilité aux aides financières, l'analyse de devis etc. de façon gratuite, neutre et indépendante, dans le cadre du dispositif **France Rénov'**

Pour prendre rendez-vous
contactez le 01.60.62.61.05 / sure@loreedelabrie.fr

33 Samedi
3 septembre 2022



De 11h à 18h



FORUM des associations



Cour de l'Orme
Derrière la mairie
15, rue de la Poste

SerVoN

Village coup de cœur

